

Organisation de la semaine scolaire

LUNDI		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI				
7h30/8h30 Accueil du matin (1€ 00) (Agents municipaux)									
8h30/11h45 Temps scolaire (Enseignants)		8h30/12h00 Temps scolaire (Enseignants)		8h30/11h45 Temps scolaire (Enseignants)					
11h45/13h45 Pause méridienne avec Animations sportives (Gratuit) et Restaurant scolaire (En fonction du QF) (Agents municipaux)		12h00/12h30 Garderie Gratuite Pour les enfants n'allant pas au centre ALSH et Transfert en minibus des enfants inscrits à l'ALSH les Près (Gratuit)		11h45/12h30 Garderie Gratuite Pour les enfants n'allant pas aux TAP 11h45/13h45 Restaurant scolaire uniquement pour les enfants allant en TAP (En fonction du QF) (Agents municipaux)		11h45/13h45 Pause méridienne avec Animations sportives (Gratuit) et Restaurant scolaire (En fonction du QF) (Agents municipaux)			
13h45/16h15 Temps scolaire (Enseignants)		12h00/18h30 Restaurant scolaire dans le cadre de l'ALSH uniquement (En fonction du QF) (Agents municipaux)		13h45/16h45 TAP Sport / arts plastiques / arts graphiques / média... (2,50 €) (Agents municipaux)		13h45/16h15 Temps scolaire (Enseignants)			
16h15/18h45 Accueil du soir (1,50 €) (Agents municipaux)		16h15/18h45 Accueil du soir (1,50 €) (Agents municipaux) Ou 16h30/17h30 Aide aux devoirs (1€50) (Enseignants vacataires)		Fonctionnement de l'ALSH les Près (En fonction du QF) (Agents municipaux)		16h45/18h45 Accueil du soir (1,50 €) (Agents municipaux) Ou Activités associatives en gestion externe à la commune Tarif auprès de l'association et sous réserve de salles disponibles		16h15/18h45 Accueil du soir (1,50 €) (Agents municipaux)	